augmenter nos armements pour défendre notre territoire et avec cela je suis d'accord et je suis prêt à voter pour le Gouvernement.

Je crois que nous sommes à une époque où nous devons songer à nous défendre, que nous ne devons pas nous contenter simplement de nous faire défendre par l'Angleterre et par les Etats-Unis, mais que nous pouvons et devons nous défendre.

Il ne faut pas répéter l'erreur de 1911. En 1911, il y eut une agitation dans la province de Québec et, à la suite de cette agitation, sir Wilfrid Laurier a perdu le pouvoir. Je dirai que l'agitation de 1911, dans la province de Québec, a été la cause directe de la chute de sir Wilfrid Laurier. Qu'est-il arrivé? Après que sir Wilfrid Laurier a été battu, en 1914 l'heure fatale a sonné pour le Canada et nous n'avions pas, à la tête du gouvernement, un homme comme sir Wilfrid Laurier, un homme qui aurait pu prendre la direction véritable des Canadiens et du Canada. Nous avions à la tête de ce pays des impérialistes outrés, des hommes qui, tout de suite, sans consulter le Parlement, sans consulter le pays, ont lancé le Canada dans la guerre de 1914-1918; et ce sont les mêmes qui ont ensuite voté la conscription, en 1917.

Les déclarations faites par notre premier ministre à Genève et ailleurs, ses déclarations dans cette Chambre me convainquent que l'on ne veut pas répéter l'erreur de 1914 et que, précisément, lorsque le pays sera appelé à se prononcer, ce ne sera pas le premier ministre et ses ministres qui décideront, mais le premier ministre s'est engagé sur son honneur à consulter la Chambre des communes; et ce sera le pays tout entier qui décidera si nous devons, oui ou non, prendre part à un conflit. C'est ce que toutes les provinces du Canada ont demandé, c'est ce que ma province a réclamé et c'est pourquoi je suis prêt à faire confiance au Gouvernement dans le vote qu'il nous demande.

Monsieur l'Orateur, je n'ai pas d'autres remarques à ajouter. Je sais simplement que l'immense majorité des libéraux de cette Chambre suivront les directives qui nous ont été données par nos chefs politiques et je crois que cela sera pour le bien du Canada. Et c'est pour ces raisons que je me propose de voter en faveur du Gouvernement.

(Traduction)

M. T. J. O'NEILL (Kamloops): En prenant la parole sur cette motion, je désire faire observer que la plus grande partie des discours dans ce débat a roulé sur la guerre, des rumeurs de guerre, la préparation à la guerre, et des sujets de même nature. Je ne crois pas que la discussion que nous avons eue depuis quatre jours ait la moindre utilité. Nous retardons tout simplement les travaux de la Chambre sans aboutir à rien. Certaines des questions que l'on a soulevées ont trait à des motions antérieures. L'une d'elles concerne le premier paragraphe d'une motion présentée par mon honorable collègue de Winnipeg-Nord-Centre (M. Woodsworth), ainsi conçu:

Que le Canada, étant donné la situation internationale actuelle, devrait, dans le cas de guerre, demeurer strictement neutre quels que soient les belligérants.

En l'absence d'armements, comment pourrions-nous mettre cette neutralité en vigueur? Il est bel et bon de dire que nous devrions rester neutres, mais si nous n'avons pas d'armements pour mettre en force cette neutralité, nous ne saurions demeurer neutres bien longtemps.

Un autre point que je tiens à faire observer concerne la motion de l'honorable député de Weyburn (M. Douglas), savoir que dans le cas d'une autre guerre, mettant le Canada dans l'obligation d'y prendre une part active, toutes les agences financières et industrielles, tous les modes de transport et toutes les ressources naturelles soient automatiquement conscrits durant la guerre, et qu'une sanction soit imposée pour toute infraction à cette décision.

Je dirai dès maintenant que je suis opposé à toute forme de conscription, qu'il s'agisse des citoyens ou de quoi que ce soit. Si le pays se trouve dans les conditions voulues, il ne sera pas nécessaire d'avoir recours à la conscription des habitants; si notre pays est attaqué, ils le protégeront eux-mêmes parce qu'ils auront quelque chose à défendre. Il est inutile de faire la conscription des biens ou de l'industrie. C'est ce que nous ne pouvons guère, mais il nous serait possible de frapper de telles taxes les biens et l'industrie qu'ils ne rapporteraient nul profit. Cela se peut, mais je ne crois pas que nous puissions mettre en force la conscription, et je ne la favorise pas parce que cela aurait à peu près le même résultat que lorsque l'on a essayé en ce pays de réduire les taux d'intérêt. Ces derniers ont été réduits, certes, mais sur les dépôts, et nous avons dû payer autant qu'auparavant pour encaisser. C'est ce qui se produirait si nous essayions quelque mesure de conscription. Les propriétaires d'une centaine de bestiaux les verraient tous conscrits, mais un éleveur qui en aurait peutêtre cent mille en garderait probablement encore un bon nombre quand on aurait fini de les conscrire. Je ne suis pas en faveur de la conscription sous aucune forme en n'importe quel temps. Mais si l'on doit assujétir les citoyens à la conscription, il faudrait alors s'assurer que ce massacre ne rapportera aucun